



## L'ÉVALUATION DE DÉPART

L'ÉVALUATION DE DÉPART est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

**Important : Le procédé d'évaluation est déterminé à l'issu du positionnement nous permettant d'analyser la situation du stagiaire et donc de construire un parcours individualisé de formation.**

Ce test va permettre de quantifier le nombre d'heures de formation pratique qu'il faudra à l'élève.  
Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

➤ **Sont évalués :**

- Vos prérequis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.

➤ **Le résultat :** correspond à un volume de formation.



➤ **Cas N°1 :**

L'évaluation de départ est effectuée à l'aide d'un simulateur de conduite programmé en boîte manuelle ou en boîte automatique à condition que le candidat ne présente aucun passif de conduite.  
Elle dure environ 45 minutes mais il est conseillé de prévoir une plage horaire d'une heure par élève pour l'évaluation.

L'évaluation se décompose en 3 parties :

La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours.



La deuxième permet de mesurer quelles sont les connaissances de l'élève en matière de signalisation et de règles de conduite.





La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.



### ➤ Cas N°2 :

L'évaluation est réalisée en voiture avec un Enseignant de la conduite à l'aide d'un formulaire papier si le candidat présente déjà un parcours pratique (conduite avec auto-école / annulation de permis/ permis étranger) ou une situation de handicap.

♿ L'auto-école dispose d'un véhicule aménagé pour les personnes à mobilités réduites : boîte automatique, pédales inversées, boule au volant avec commandes secondaires.

#### L'entretien avec votre formateur et exercices pratiques de conduite :

Le questionnaire permet d'évaluer votre expérience de conduite et votre niveau de connaissance du véhicule.

Des exercices pratiques permettent d'évaluer certaines facultés essentielles pour la conduite :

- Habiletés
- Compréhension et mémoire
- Perception
- Émotivité

**Le livret d'apprentissage** permet également l'évaluation des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs du programme, des évaluations mises en place par le formateur, qui précisera les critères et les conditions de réussite ; sont prévues. L'élève aura ainsi la possibilité de mesurer sa réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que l'élève aura de ses capacités, de ses motivations et de ses limites, des autoévaluations sont à leur disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, le formateur pourra alors présenter l'élève aux épreuves du permis de conduire.

